

BOISSEUIL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2020-12-17_02 avec 1 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 17/12/2020
Objet : Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration du CCAS

Nature : Délibérations

Matière : Domaines de competences par themes - Aide sociale

Date de télétransmission : 14/01/2021 Agent de transmission : Kaja SECK

Acte : 2020_12_07-02.pdf

Annexes :

1 - 2020-12-17-RI-CCAS Boisseuil.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218701902-20201217-2020-12-17_02-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 14/01/2021

CCAS DE BOISSEUIL

Affiché le : 15/01/2021

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS DE BOISSEUIL (Haute-Vienne)

Nombre de membres
en exercice : 9
Présents : 7
Votants : 7

L'an deux mil vingt, le 17 décembre, le conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil d'Administration : 11 décembre 2020

PRESENTS : Martine ASTIER, Annick BOURGEOIS, Eliane BRAILLON, Philippe JANICOT, Joël LARROQUE, Serge RENAT, Sylvie ROMEC

EXCUSÉS : Guylaine DENIEL, Alain ROUFFY

INVITÉE : Delphine BEAUGERIE

Secrétaire de séance : Annick BOURGEOIS

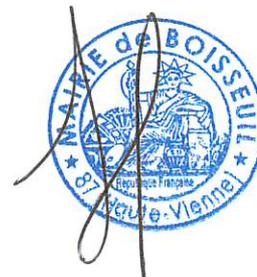
**2. ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE LA COMMUNE DE BOISSEUIL**

Conformément à l'article R 123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration du CCAS établit son règlement intérieur, afin d'organiser son fonctionnement interne dans le respect des règles préalablement fixées par les articles L.123-4 à L.123-9 et R.123-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide d'adopter le règlement intérieur du conseil d'administration du CCAS de la commune de Boisseuil tel qu'annexé à la présente délibération.

VOTE 7	POUR 7	CONTRE 0	ABSTENTION 0
--------	--------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT



Philippe JANICOT
Maire de Boisseuil